

Fédération Syndicale Unitaire Y de Dôme

N°56
S
O
M
M
A
I
R
E

**JUIN
2008**

Prix du
Numéro
0,30 €

Page 1 : Nous allons nous battre !
Nous allons combattre !
Page 2 : Prof d'EPS un métier qui reste au cœur de la
tourmente !
Page 3 : LE C.A.E.N. s'est enfin tenu !
Page 4 : Des attaques sans précédent contre les
sans-papiers !

Dispensé de timbrage

CTC Clermont-Fd

Déposé le 26 juin 2008

Maison du peuple - 29 Rue Gabriel Péri - 63 000 CLERMONT-FD

Tel. : 04 73 31 24 83 - Fax : 04 73 31 76 87 - email : fsu63@fsu.fr

Site web : <http://auvergne.fsu.fr>

Bulletin de la FSU du Puy de Dôme - Trimestriel - N°CPPAP 0311 S 07820 - N°ISSN 1247 - 2573

Directeur de la publication : Claude Delétang

Nous allons nous battre ! Nous allons combattre !

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

La FSU a pris connaissance des propos tenus à son encontre prêtés par le Canard Enchaîné au Président de la République :

Quand il parle des syndicats des profs, " ces irresponsables qui entraînent les lycéens dans la rue ", ces syndicats de la FSU dont il dit " Il n'y a pas pire comme conservatisme, la CGT est mille fois plus moderne que la FSU. Avec Bernard Thibault, on peut parler et même se comprendre (comme le Canard Enchaîné, je ne suis pas sûr que Bernard Thibault apprécie le compliment). Avec Aschieri la seule possibilité, c'est de le combattre et de le battre. " la FSU n'admet pas la provocation quand il dit encore " Ils peuvent faire la grève le 15 mai, le 16, le 17 et jusqu'en juin s'ils le veulent ça ne nous impressionne pas. Sur la suppression des postes d'enseignants, on ne reculera pas. Au début Darcos était timoré, mais il a compris la leçon : aujourd'hui il n'a plus peur de cogner sur les syndicats, et il n'a pas hésité à reposer le problème du service minimum dans les écoles. Il montre qu'il a des couilles. D'autres Ministres devraient prendre modèle sur lui. "

Monsieur Nicolas Sarkozy vous, vous avez démontré outre votre grossièreté, que vous méritez bien le surnom de " Méprisant de la république " que vous a donné un Puydinois. Vous vous souvenez avec rancœur de Mai 68, vous vous souvenez sans doute moins du 5 Mai 1789 où quelqu'un avait écrit sur les murs de Paris " Les grands ne nous pa-

raissent grands que parce que nous sommes à genoux : Levons-nous ! ".

Oui nous allons nous battre et vous combattre comme nous vous avons combattu les 20 novembre 2007, 24 janvier 2008, 29 mars 2008 pour la défense et l'amélioration du système de retraites, 3 mai 2008 pour la venue de Darcos, 15 mai 2008, 18 mai 2008 lors de la manifestation nationale pour l'éducation, 22 mai 2008, 24 mai 2008, 10 juin 2008, 17 juin 2008.

Oui Monsieur le " Méprisant de la république " les travailleurs, le peuple de France vont combattre votre politique qui affiche l'objectif de détruire tous les acquis sociaux si chèrement gagnés par nos anciens. La FSU Auvergne met d'ores et déjà en perspective la grève dès le jour de la rentrée du 2 septembre 2008. Car comme disait un autre " Vivement la victoire et pour toujours ! " ou dans la version originale " Hasta la victoria siempre ! "

En attendant cette rentrée qui sera combative passez de bonnes vacances !

Michel Bouchet

Prof d'EPS un métier qui reste au cœur de la tourmente !

Avec 400 créations de postes et 1200 départs à la retraite, seul 1 enseignant sur 3 sera remplacé à la rentrée (en deçà des 1/2). De nombreuses suppressions de postes touchent notre discipline. Mais pour partie ces postes supprimés sont reconstitués artificiellement par des HSA et des moyens provisoires. Sur 40 départements le SNEP a recensé une liste de plus de 300 postes. Ces postes que nous pouvons qualifier de “cachés” sont autant de postes directement subtilisés à notre concours de recrutement. Ainsi les postes “cachés” par des HSA sont des postes aux “volés” aux concours ! Aujourd’hui le “travailler plus” se traduit bien par un “recruter moins”, CQFD !

C’était le sens du lâcher de ballons effectué samedi 14 juin à Vichy (lieu des épreuves d’admission) par le SNEP avec les étudiants plus de 200 ballons portaient une missive à l’adresse de Darcos pour plus de postes en EPS. Parallèlement les étudiants sont en train de signer massivement une pétition demandant l’ouverture d’une liste complémentaire dès ce CAPEPS 08. Faire le lien entre la profession et des étudiants s’impose.

Pour la demande d’une liste supplémentaire au capeps, pour le refus des HSA, nous sommes liés dans un même combat :

“Refuser de travailler + pour recruter -”

“Recruter + pour travailler mieux !”

Déclarons nous dans tous les établissements “Equipe NON-HSA”

Avec le refus des HSA, nous avons collectivement entre nos mains la possibilité de bloquer le système : aucun établissement ne peut à ce jour fonctionner si les heures supplémentaires d’enseignement ne sont pas assurées (entre 7 et 10 % des DHG).

Le ministère tente un coup de poker en pariant que les heures supplémentaires seraient finalement acceptées et assurées.

L’administration ne se prive d’ailleurs d’aucun moyen pour arriver à ses fins (pressions, intimidations, chantage sur les collègues).

Mettrait-elle autant de force dans la bataille s’il s’agissait de quelque chose à la marge ? Bien évidemment que non ! C’est cela qui doit aider à comprendre qu’il y a bien derrière les HSA un enjeu essentiel : la casse du statut (maxima de service,

temps de présences, missions, rémunérations ...).

Cela est-il encore insuffisant pour que nous nous engagions plus nombreux encore dans un refus collectif des HSA à la rentrée 2008 ?

Nous avons l’avenir du service public d’éducation, dont celui de l’EPS et du sport scolaire entre nos mains !

Jocelyne Carpentier
Secrétaire académique du SNEP



LE C.A.E.N. s'est enfin tenu !

Le C.A.E.N. (Conseil Académique de l'Éducation Nationale) s'est tenu en présence de représentants du conseil régional le 9 juin 08. Après l'approbation du compte rendu du C.A.E.N. précédent ... **du 7 Décembre 2006 ! ! ! ! (alors que c'est une instance qui doit se réunir normalement deux fois par an)** M. BUSSIERE, seul élu présent, a exposé les orientations et le contenu du PRDF qui sera voté par la région les 23 et 24 juin 08.

Document imposant de 214 pages, qui fait une analyse de la situation actuelle de la formation en relation avec le monde économique, et trace pour la période 2008 – 2013 les axes retenus par la région pour soutenir, développer, financer, les actions de formations tant initiale que continue.

Le découpage et l'analyse précise des **14 CO-TEF** (Comité d'Organisation Territorial d'Emploi et de Formation), donne une idée forte de la stratégie mise en œuvre. Cette organisation devrait permettre l'expression des " usagers ", (à titre consultatif), faut il encore que ce fonctionnement soit connu, reconnu, investi par les militants du système éducatif. La question des **lycées des métiers**, des **lycées de Territoires**, la nouvelle carte des formations, autant de questions dont il faut nous emparer et débattre.

Soyons critique et diffusons largement ces

nouvelles données aux seins des conseils d'administration de nos établissements pour que l'expression de ces derniers remonte officiellement au niveau de la région. Cette dernière a en charge, actuellement, les bâtiments, la restauration, une forte influence sur les créations et suppressions des formations mais aucune prise sur la gestion des postes et des personnels enseignants qui mettent en œuvre ces orientations et la politique d'économie forcenée du M.E.N à travers les suppression massive de postes.

Ne soyons pas dupes, le grand écart que l'on veut nous obliger à faire, entre les orientations européennes en matière d'éducation (indicateurs de l'OCDE, conclusion des discussions de Lisbonne ...) et les aspirations plus régionales voir locales répondant à des besoins particuliers, le tout soutenu par une obsession de rentabilité financière (suppression de poste, multiplication des BMP, sous-traitance des actions éducatives, modification de la formes des diplômes, plus économique), cherche à faire de nous de simples exécutants de taches,.

Alors réagissons rapidement dans quatre ans il sera peut être trop tard.

Daniel Chauvet

SNEP 63 FSU

Rappel des offres de vacances été 2008 de la SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) en partenariat avec les PEP63

Voir localisation, prix et description des séjours proposés sur :

<http://www.auvergne.pref.gouv.fr/srias/sejours-vacances.html>

<http://www.pep63.com/service-vacances/2.html>

Les aides que vous apporte la SRIAS en fonction de votre quotient familial mensuel :

Quotient familial mensuel Participation SRIAS

$Q < 625 \text{ €}$ 30 € par jour/par enfant $626 \text{ €} < Q < 1000 \text{ €}$ 25 € par jour/par enfant

$1001 \text{ €} < Q < 1200 \text{ €}$ 17 € par jour/par enfant

$Q > 1200 \text{ €}$ 10 € par jour/par enfant

$Q > 1251 \text{ €}$ 0 €

Réductions applicables sur toutes les tranches :

- 20 % pour le 2ème enfant
- 35 % pour le 3ème enfant
- 50 % à partir du 4ème enfant
de la part restante à charge des familles.

Calcul du quotient :

$$Q = \frac{\text{Revenu fiscal de référence 2006}}{12 \times \text{nombre de parts}}$$
Les offres de vacances été 2008 :

- 1) Centre PEP de Montboissier (4-8 ans et 9-12 ans)
- 2) Meschers (station balnéaire située en bordure de la Gironde à 8 Km de Royan et 100 Km de Bordeaux) (6-13 ans)
- 3) Agde (6-12 ans et 13-15 ans)
- 4) Saint Urcize (dans le Cantal, sur le plateau de l'Aubrac) (10-14ans)
- 5) Italie-Sicile-Iles Eolienne (14-17 ans)

Des attaques sans précédent contre les sans-papiers !

Mercredi 18 juin a été soumis à l'approbation du Parlement européen le projet de directive dite " retour " visant à harmoniser les conditions dans lesquelles les migrants irréguliers sur le territoire de l'Union européenne doivent être détenus et " reconduits ". Malgré la forte opposition populaire soutenue par nombre d'associations et de syndicats cette directive de la honte a été adoptée par le Parlement européen. En l'adoptant, sans y ajouter le moindre amendement, le texte de la " directive retour " négocié par les ministres de l'Intérieur et de l'Immigration des 27 Etats membres, a perdu une grande part de sa crédibilité quant à sa capacité à tenir son rôle d'instance démocratique chargée notamment de la protection des citoyens en Europe.

Il apparaît avant toute chose nécessaire de rappeler la réalité que recouvre l'expression, qui peut sembler bien anodine, de " retour ". L'expulsion est une violence qui multiplie les uns par les autres les traumatismes de l'arrestation inopinée, de l'emprisonnement, de la perte de son logement, d'une perte d'emploi, de la spoliation de la totalité de ses biens, parfois de la séparation brutale de son conjoint et de ses enfants, de la dislocation de tout lien avec son milieu et d'une reconduite contrainte, éventuellement assortie de violences.

C'est une humiliation dont on ne se remet pas. Le pays dans lequel on avait placé l'espoir d'une existence nouvelle, qu'on avait parfois bataillé des années pour rejoindre, vous rejette, vous expulse et vous dépose sans bagage sur un Tarmac où personne ne vous attend.

Même quand les expulsés ont des proches au pays, la honte les empêche parfois de les rejoindre : celui qui faisait vivre toute une famille est devenu une charge. Nombre d'expulsés finissent désespérés, désocialisés, à la rue ou même se suicident... Il faut que ceux qui ont voté cette loi le sachent.

Cette directive européenne reflète en partie la brutalité du sort réservé aux sans-papiers : jusqu'à dix-huit mois d'internement pour le seul fait d'avoir franchi des frontières et de vouloir vivre en Europe ; rétention et expulsion de mineurs et de personnes vulnérables (femmes enceintes, personnes âgées, victimes de torture...) ; possibilité d'expulser des personnes vers un pays de transit, même en l'absence de lien avec ce pays ; interdiction de retour sur le territoire européen pour une durée de cinq ans de ceux ayant été expulsés ; absence d'obligation de fournir un titre de séjour aux étrangers souffrant de maladies graves ; application aux mineurs isolés de l'ensemble de ces mesures.

Les dispositions de la directive " retour " placent les étrangers en situation irrégulière, même mineurs, sous un régime d'exception : internement à la discrétion du pouvoir, faiblesse des droits de la défense, bannissement. Comment une institution censée incarner la démocratie à l'échelle de l'Union européenne peut-elle appeler à infliger un tel traitement à une fraction de sa population ?

Davantage encore que chacun des Parlements nationaux des Etats de l'Union, le Parlement européen avait une responsabilité devant l'histoire. Du fait de son existence récente, il n'a pas été mêlé aux déchirements et aux tyrannies du passé européen. Il incarnait au contraire un certain idéal, en rupture avec les conflits et les dictatures qui ont trop souvent marqué l'Europe. Avec ce vote, il disqualifie son institution.

Sourds aux appels des ONG, sourds aux appels des syndicats, sourds aux appels de nombreux représentants d'Etat du Sud, sourds aux mobilisations citoyennes, les parlementaires européens ont, dans leur majorité, choisi de renoncer à toute velléité de résister à la logique policière qui sous-tend la politique d'immigration conduite par les ministres de l'Intérieur en Europe depuis 20 ans.

Nous étudions avec nos partenaires toutes les voies possibles pour contester cette directive devant la Cour de justice ou la Cour européenne des droits de l'Homme.

Et dans le même temps, le ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Hortefeux vient de se féliciter de l'augmentation significative du nombre d'étrangers en situation irrégulière expulsés ces derniers mois.

Nous dénonçons les drames humains et familiaux qui se cachent derrière cette politique aveugle du chiffre et réclamons la régularisation de tous les sans-papiers.

La FSU appelle les personnels à la rejoindre dans les combats de RESF 63, réunion les lundis à 18H, salle de la LDH (ligue des droits de l'Homme) centre Jean Richepin à Clermont-Ferrand pour combattre ces lois iniques et aider, selon nos possibilités, les sans-papiers.

Ils ont besoin de nous, nous avons besoin d'eux !

Claude Delétang

Pour les représentants FSU à RESF 63